



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2357

Attribution de subventions et ou compléments de subventions à divers organismes - Exercice 2023 - Approbation d'une convention d'application type aux conventions cadres pour les subventions de fonctionnement

Direction des Finances

Rapporteur : Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2357 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET OU COMPLEMENTS DE SUBVENTIONS A DIVERS ORGANISMES - EXERCICE 2023 - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION TYPE AUX CONVENTIONS CADRES POUR LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Conformément à l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics qui leur sont rattachés, l'attribution des subventions doit donner lieu à une délibération distincte du vote du budget. Toutefois pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de conditions d'octroi, le Conseil municipal peut décider soit d'individualiser au budget les crédits par bénéficiaire soit d'établir dans un état annexé au budget une liste des bénéficiaires avec, pour chacun d'eux, l'objet et le montant de la subvention.

Au regard de ces dispositions et dans un souci de lisibilité, la Ville de Lyon a choisi de faire approuver par délibération distincte du budget, l'ensemble des subventions dont le bénéficiaire et le montant sont connus au moment de l'adoption dudit budget, la plupart d'entre elles faisant l'objet de conditions d'octroi.

Pour les associations ayant signé une convention pluriannuelle avec la Ville, je vous propose également d'approuver un modèle général de convention d'application financière aux conventions cadres pluriannuelles pour l'exercice 2023.

Ces conventions s'appliquent uniquement aux subventions de fonctionnement général et devront être signées entre les différentes parties pour autoriser le mandatement de la subvention relative à l'exercice 2023.

Conformément aux dispositions de l'article L 2511-14 du code général des collectivités territoriales, chaque Conseil d'arrondissement a été préalablement consulté sur le montant des subventions que le Conseil municipal se propose d'allouer aux associations dont l'activité s'exerce dans le seul arrondissement ou au profit des seuls habitants de l'arrondissement quel que soit le siège de ces associations.

La Ville de Lyon est amenée à voter son budget 2023 en mars. Aussi l'attribution de plusieurs subventions traditionnellement proposée en parallèle du budget primitif a-t-elle été d'ores et déjà adoptée lors du Conseil municipal de janvier afin d'autoriser le versement des subventions aux associations dès ce début d'année ; cette anticipation est à l'origine des disparités significatives qui pourraient s'observer entre les délibérations d'attribution de subventions individualisées présentées à l'appui des budgets primitifs 2022 et 2023. C'est pourquoi une colonne « CM janvier 2023 » a été ajoutée pour la section de fonctionnement : elle permet une comparaison consolidée des Conseils municipaux de janvier et mars 2023 au Conseil municipal de janvier 2022.

Vu les articles L 2311- 7 et L 2511-14 du code des général des collectivités territoriales ;

Vu les modèles de convention type annexés à la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

DELIBERE

1- Les subventions présentées au Conseil municipal de mars énumérées dans les tableaux ci-dessous sont allouées aux organismes cités, dans le cadre du budget principal, des budgets annexes du Théâtre des Célestins, des Halles de Lyon Paul Bocuse et de l'Auditorium - Orchestre National de Lyon.

Les montants à prendre en compte au titre de la présente délibération figurent :

- dans la colonne BP 2023 pour les subventions d'investissement ;
- dans la colonne Complément CM mars 2023 pour les subventions de fonctionnement.

A°) pour le budget principal :

204181 : Subvention d'équipement aux organismes publics divers : (biens mobiliers, matériels et études)

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	BP 2023
Affaires Culturelles	Subvention à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Lyon pour l'achat d'équipements	Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Lyon	100 000 €	75 000 €
	TOTAL		100 000 €	75 000 €

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	BP 2023
Système d'Information et Transformation Numérique	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour achat équipements informatiques et logiciels	Auditorium-Orchestre National de Lyon	18 000 €	28 000 €
	TOTAL		18 000 €	28 000 €

Total article 204181 :		118 000 €	103 000 €
-------------------------------	--	------------------	------------------

204182 : Subvention d'équipement aux organismes publics divers : (bâtiments et installations)

Directions	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	BP 2023
Gestion Technique des bâtiments et Construction	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour travaux de conservation du patrimoine	Auditorium-Orchestre National de Lyon	96 000 €	50 000 €
	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour travaux de conservation du patrimoine	Théâtre des Célestins	100 000 €	50 000 €
	TOTAL		196 000 €	100 000 €

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	BP 2023
Affaires Culturelles	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour petits travaux d'aménagement	Auditorium-Orchestre National de Lyon	0 €	59 000 €
	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour petits travaux d'aménagement	Théâtre des Célestins	0 €	20 000 €
	TOTAL		0 €	79 000 €

Total article 204182 :

196 000 €

179 000 €

20415321 : Subvention d'équipement au CCAS (Biens mobiliers, matériel et études)

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	BP 2023
Système d'Information et Transformation Numérique	Subvention au CCAS pour achat équipements informatiques et logiciels	CCAS	255 000 €	35 500 €
	TOTAL		255 000 €	35 500 €

Total article 20415321:

255 000 €

35 500 €

20415322 : Subvention d'équipement au CCAS (Bâtiments et installations)

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	BP 2023
Système d'Information et Transformation Numérique	Subvention au CCAS pour travaux de cablage et fibrage	CCAS	192 000 €	216 850 €

Total article 20415322 :			192 000 €	216 850 €
---------------------------------	--	--	------------------	------------------

2041581 : Subvention d'équipement aux autres groupements et collectivités à statut particulier (Biens mobiliers, matériel et études)

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	BP 2023
Système d'Information et Transformation Numérique	Subvention à la Métropole pour application ravalement	Métropole de Lyon	0 €	50 000 €

Total article 2041581 :			0 €	50 000 €
--------------------------------	--	--	------------	-----------------

Total article 2041* :			761 000 €	584 350 €
------------------------------	--	--	------------------	------------------

20421 : Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	2023
Affaires Culturelles	Subvention à l'Opéra pour l'achat de petit équipement	Opéra de Lyon	170 000 €	170 000 €
	TOTAL		170 000 €	170 000 €

Total Article 20421			170 000 €	170 000 €
----------------------------	--	--	------------------	------------------

20422 : Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	2023
Gestion Technique des Bâtiments	Subvention à ENEDIS pour des travaux d'extension du réseau électrique	ENEDIS	500 000 €	600 000 €
	TOTAL		500 000 €	600 000 €

Total Article 20422	500 000 €	600 000 €
----------------------------	------------------	------------------

Total Article 2042*	670 000 €	770 000 €
----------------------------	------------------	------------------

2324 : Immobilisations incorporelles en cours - Subvention d'équipement versées

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	2023
Action sociale	Subvention au CCAS pour des petits travaux et l'achat d'équipement	CCAS de Lyon	30 000 €	30 000 €
	Subvention au CCAS pour travaux résidences autonomie suite diagnostics énergétiques	CCAS de Lyon	175 000 €	200 000 €
	Subvention au CCAS pour végétalisation des résidences autonomie	CCAS de Lyon	75 000 €	50 000 €
	Subvention au CCAS pour acquisition mobilier EHPAD La Sarraz	CCAS de Lyon	0 €	500 000 €
	TOTAL		280 000 €	780 000 €
Affaires Culturelles	Subvention au Musée Urbain Tony Garnier pour la rénovation des murs peints	Musée Urbain Tony Garnier	5 000 €	5 000 €
	TOTAL		5 000 €	5 000 €

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire BP 2022	2023
Construction	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour étanchéité sous dallage et gradins	Auditorium-Orchestre National de Lyon	43 000 €	30 000 €
	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour travaux de conservation du patrimoine	Auditorium-Orchestre National de Lyon	150 000 €	150 000 €
	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour amélioration de l'acoustique de scène	Auditorium-Orchestre National de Lyon	35 000 €	350 000 €
	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour monte-décors	Théâtre des Célestins	10 000 €	40 000 €
	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour travaux de conservation du patrimoine	Théâtre des Célestins	50 000 €	100 000 €
	TOTAL			288 000 €

Total article 2324 :	573 000 €	1 455 000 €
-----------------------------	------------------	--------------------

Nature 65748 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Relations sociales et de la vie au travail	AMITIE COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPALES	3 732 €	0 €	3 731 €
	ARLYMET	7 043 €	0 €	7 042 €
	TOTAL RELATIONS SOCIALES ET DE LA VIE AU TRAVAIL	10 775 €	0 €	10 773 €

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Développement Territorial	ALTM	320 000 €	320 000 €	0 €
	APMMGLL (Association de Promotion des Maisons Médicales de Garde Libérale Lyonnaises)	70 000 €	0 €	70 000 €
	CRIJ CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE	97 986 €	0 €	97 986 €
	TOTAL DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	487 986 €	320 000 €	167 986 €

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Direction centrale de l'immobilier	BOURSE DU TRAVAIL	13 320 €	0 €	13 320 €
	TOTAL DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER	13 320 €	0 €	13 320 €

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Culture	ARTY FARTY	366 705 €	366 700 €	0 €
	LE CIEL THEATRE 8EME*	150 000 €	0 €	195 000 €
	GRAME	172 000 €	105 000 €	0 €
	INSTITUT LUMIERE	700 000 €	700 000 €	0 €
	LA CINEFABRIQUE	100 000 €	0 €	100 000 €
	LA COMPAGNIE M A	150 000 €	150 000 €	0 €
	LES GRANDS CONCERTS	100 000 €	60 000 €	0 €
	LES NOUVELLES SUBSISTANCES	1 390 000 €	1 390 000 €	0 €
	MAISON DE LA DANSE	965 000 €	965 000 €	0 €

	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
	MAPRA	50 000 €	0 €	0 €
	ASSOCIATION Marché Gare	100 000 €	100 000 €	13 000 €
	MUSEE URBAIN TONY GARNIER	90 000 €	90 000 €	0 €
	OPERA NATIONAL DE LYON	7 000 000 €	7 000 000 €	0 €
	OPERA NATIONAL DE LYON**	3 000 000 €	3 000 000 €	
	RESEAU LE PERISCOPE	100 000 €	100 000 €	0 €
	THEATRE NOUVELLE GENERATION	613 000 €	613 000 €	0 €
	SOIERIE VIVANTE	40 000 €	40 000 €	0 €
	THEATRE DU POINT DU JOUR	300 000 €	300 000 €	0 €
	THEATRE DE LA CROIX ROUSSE	636 444 €	636 000 €	64 000 €
	TRANSMISSION - Le Transbordeur	89 700 €	89 700 €	0 €
	VILLA GILLET	250 000 €	250 000 €	150 000 €
	SILK IN LYON	35 000 €	25 000 €	0 €
	TOTAL AFFAIRES CULTURELLES	16 397 849 €	15 980 400 €	522 000 €

* Anciennement compagnie les trois huit en 2022

**Versement d'une subvention d'un montant maximum de 3 000 000 €selon les modalités prévues dans la convention de mise à disposition et la convention d'application financière approuvées le 10 novembre 2022 dans le cadre de la mise à disposition des agents titulaires de la Ville de Lyon exerçant les missions de service public confiées à l'Opéra national de Lyon

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
AMENAGEMENT URBAIN	AGENCE URBANISME	210 000 €	0 €	210 000 €
	MAISON DE L'ARCHITECTURE RHONE ALPES	7 500 €	0 €	7 500 €
	RENAISSANCE DU VIEUX LYON*	5 336 €	0 €	0 €
	SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT LYON	1 098 €	0 €	1 100 €

	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
	SOLIHA	19 000 €	0 €	19 000 €
	ALPIL - Lieux d'accueil des personnes les plus défavorisées pour la demande de logement social	25 000 €	0 €	25 000 €
	CAUE DU RHONE	5 000 €	0 €	5 000 €
	ARCHITECTURE ET MAITRES D OUVRAGES	0 €	0 €	4 500 €
	TOTAL AMENAGEMENT URBAIN	272 934 €	0 €	272 100 €

*En 2023, la subvention à l'association Renaissance du vieux Lyon n'est pas individualisée et sera présentée au Conseil municipal ultérieurement.

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Mobilité urbaine	DARLY	1 500 €	0 €	0 €
	LYON METRO TRANSPORTS PUBLICS	1 800 €	0 €	0 €
	LES BOITES A VELO LYON METROPOLE	0 €	0 €	3 000 €
	PREVENTION ROUTIERE COMITE RHONE	4 500 €	0 €	4 500 €
	REAGIR L'ENFANT ET LA RUE	5 335 €	0 €	5 335 €
	TOTAL MOBILITE URBAINE	13 135 €	0 €	12 835 €

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Espaces verts	FONDATION FOURVIERE	7 500 €	0 €	7 500 €
	JARDINS OUVRIERS COMMUNAUX DE LYON	15 245 €	0 €	15 245 €
	SOCIETE FRANCAISE DES ROSES	4 500 €	0 €	4 500 €

	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
	SOCIETE LYONNAISE D'HORTICULTURE	3 050 €	0 €	3 050 €
	TOTAL ESPACES VERTS	30 295 €	0 €	30 295 €

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Mission transition écologique	AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT *	40 000 €	0 €	0 €
	LA FABRIQUE DES TRANSITIONS	0 €	0 €	30 000 €
	TOTAL MISSION TRANSITION ECOLOGIQUE	40 000 €	0 €	30 000 €

*En 2023, la subvention à l'agence locale de l'énergie et du climat n'est pas individualisée et fait l'objet d'une délibération distincte présentée au Conseil municipal.

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Mission égalité et hospitalités	ORDRE DES AVOCATS AU BARREAU DE LYON	22 500 €	0 €	22 500 €
	TOTAL MISSION EGALITE ET HOSPITALITE	22 500 €	0 €	22 500 €

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Mission ville des enfants	RESEAU DELICE - Ville des Enfants	13 438 €	0 €	13 438 €
	TOTAL MISSION VILLE DES ENFANTS	13 438 €	0 €	13 438 €

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Mission démocratie ouverte	UCIL UNION COMITES INTERETS LOCAUX	5 000 €	0 €	5 000 €
	TOTAL MISSION DEMOCRATIE OUVERTE	5 000 €	0 €	5 000 €

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Direction de la gestion technique des bâtiments	COOPAWATT	0 €	0 €	20 000 €
	TOTAL DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS	0 €	0 €	20 000 €

TOTAL Article : 65748	17 307 232 €	16 300 400 €	1 120 247 €
------------------------------	---------------------	---------------------	--------------------

ARTICLE 6573 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES AUX ORGANISMES PUBLICS

Article 657362 : Subventions de fonctionnement - CCAS

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément 2023
Action Sociale	CCAS de LYON - Subvention d'équilibre	13 204 300 €	13 204 300 €	2 629 088 €
	CCAS de LYON - Fonds d'Aide aux Jeunes	20 000 €	20 000 €	0 €
	CCAS de LYON - Taxe sur les spectacles	332 356 €	332 356 €	0 €

Total article 657362:	13 556 656 €	13 556 656 €	2 629 088 €
------------------------------	---------------------	---------------------	--------------------

Article 657381 : Subventions de fonctionnement - Autres établissements publics locaux

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément 2023
Affaires Culturelles	Conservatoire à Rayonnement Régional - Interventions dans les écoles primaires de Lyon	1 000 000 €	0 €	1 000 000 €

Total article 657381 :	1 000 000 €	0 €	1 000 000 €
-------------------------------	--------------------	------------	--------------------

Total article 6573*:	14 556 656 €	13 556 656 €	3 629 088 €
-----------------------------	---------------------	---------------------	--------------------

B°) pour le budget annexe du Théâtre des Célestins :

Nature 65748 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé				
Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Relations sociales et de la vie au travail	AMITIE COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX	23 €	0 €	22 €
	ARLYMET	44 €	0 €	41 €
	TOTAL	67 €	0 €	63 €

C°) pour le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

Nature 6743 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé				
---	--	--	--	--

Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Relations sociales et de la vie au travail	AMITIE COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX	4 €	0 €	4 €
	ARLYMET	8 €	0 €	8 €
	TOTAL	12 €	0 €	12 €

D°) pour le budget annexe Auditorium – Orchestre National de Lyon :

Nature 65748 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé				
Direction	Tiers	Pour mémoire BP 2022	CM Janvier 2023	Complément CM mars 2023
Relations sociales et de la vie au travail	AMITIE COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX	74 €	0 €	77 €
	ARLYMET	140 €	0 €	144 €
	TOTAL	214 €	0 €	221 €

- 2- Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits aux budgets 2023 tel que prévu dans les tableaux ci-dessus.
- 3- La convention d'application type, annexée à la présente délibération est approuvée.

4- Le Maire est autorisé à signer le dit document

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET